

AVIS PUBLIC

Avis est par la présente donné, par le soussigné, directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint de la Municipalité de Sainte-Julienne, QUE :

Lors de la séance du conseil, qui se déroulera le 14 juillet 2026 à 20h00 à l'hôtel de ville, situé au 2450, rue Victoria, le conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne prendra connaissance de l'avis du comité consultatif d'urbanisme concernant une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

1900, Montée Hamilton

Objet de la demande de dérogation mineure 2026-0045 :

La demande de dérogation mineure 2026-0045 vise à :

- Autoriser la construction d'un garage détaché d'une superficie de 142,64 m², soit supérieure à la superficie maximale de 95 m² prescrite par la réglementation en vigueur.

Toute personne intéressée peut se faire entendre devant le conseil municipal concernant cette demande au lieu et heure indiqués ci-haut.

FAIT À SAINTE-JULIENNE, ce mardi 23 juin 2026.

(signé)

Jérôme Morin

Directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint